

# « La toile du DIUST »

**Bulletin d'informations et d'échanges**

**DIUST**



Diplôme Inter Universitaire de Santé au Travail

**juin 2001 – n°2**

## L'EDITO

*La réforme de la Médecine du Travail est à l'ordre du jour.*

*Elle prévoit la pluridisciplinarité pour les actions en milieu de travail, les infirmiers titulaires du DIUST n'auront aucune peine à s'adapter à cette avancée.*

*Le changement en Service de Santé au Travail ne posera pas de problème non plus, le diplôme et la formation I.D.E (Infirmier Diplômé d'État) correspond à cette ouverture.*

*Les travaux présentés dans ce numéro ainsi que les mémoires de validation montrent bien les capacités des infirmiers formés et diplômés en Santé au Travail à aller dans le sens des avancées des textes récents.*

*Parmi les autres aspects de cette « réforme », tous ne sont pas satisfaisants, mais il appartient à l'infirmier de Santé au Travail, en collaboration avec le médecin, d'utiliser ces opportunités pour que soit pris en compte le paramètre humain dans l'entreprise.*

*Profitez de ce bulletin pour faire partager vos expériences, vos réflexions, vos difficultés!*

*Vous pouvez le faire aussi sur le site Internet.*

*C'est grâce à vous que ce bulletin vivra, c'est votre dynamisme qui permettra le mouvement et l'évolution.*

*Pr Alain Cantineau*

Voici le deuxième numéro de notre bulletin DIUST .

Si les articles, questions et commentaires signés de nos collègues diplômé(e)s sont encore trop peu nombreux, les nouvelles fournies par les initiateurs de cette formation témoignent d'une santé vigoureuse !

Entre post-formation, congrès et autre symposium, le contenu et la formule originale du DIUST s'exporte, et il y a de la place pour tous ceux et celles qui veulent s'investir un peu...



Ce numéro propose en particulier un gros plan sur l' APROFOST, qui vous permettra de mieux cerner l'évolution du DIUST ; c'est l'occasion pour adhérer!

Il vous conduira jusqu'en Angleterre, où Sylviane a effectué un stage lors de sa formation. Bonne lecture, et à bientôt !

Annick Grillot, « Rédacteur en chef »

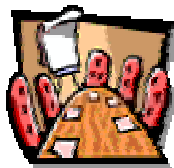
## Gros Plan sur ... l' APROFOST

### APROFOST, qui es-tu?

Association pour  
la PROMotion  
de la FORMation  
en Santé au Travail

*Cette association assure la gestion, la coordination et le développement de la formation en santé au travail et tout particulièrement du DIUST.*

Le Conseil d'administration est représenté par :



Président : Pr A.Cantineau—Strasbourg  
Vice-président : Pr J.F.Caillard—Paris  
Trésorier : Pr A.Frimat—Lille  
Secrétaire : Mme M.Charpentier  
Directeurs d'enseignement : Pr D.Dumont—Limoges,  
Pr G.Lafargues—Tours, Dr J.F.Gehanno—Paris, Pr P.Brochard et  
B.Brahim—Bordeaux  
Encadrement infirmier : M.Charpentier / C.Sibert—Tours, V.Bacle—  
Lille, M.Sereda—Lausanne, M.H.Desforges—Strasbourg  
Coordinatrice nationale : Janine Bigaignon Fanchette.

### Compte-rendu de la dernière assemblée générale de l'APROFOST du 21/02/2001 :

#### FORMATION

##### L'année 2000 a formé peu d'étudiants :

27 infirmières et 2 médecins étrangers, dont 4 qui n'ont pas validé leur mémoire et pour lesquels une session de rattrapage est prévue fin 2001

##### Les centres de formation évoluent:

- fermeture à Rouen
- ouverture à Paris

##### Pour la formation engagée sur 2001-02:

- ouverture sur la Suisse,
- demande du Luxembourg
- 63 inscriptions définitives, dont 7 *médecins marocains*, réparties comme suit :

Bordeaux	5
Lille	8
Paris	23
Strasbourg	14
Tours	13

#### COMMUNICATION

##### Documents pédagogiques :

modification en cours des plaquettes documentaires de présentation du DIUST



##### Participation à des réunions, congrès :

- congrès de Singapour :  
intervention de J.Bigaignon-Fanchette
- congrès européen de Strasbourg :  
présentation de 11 travaux d'infirmières DIUST, et intervention du Pr A.Cantineau sur la formation
- GIT à Lille :  
symposium co-animé par J.Fanchette
- congrès de l'Association des Ingénieurs Sécurité et Santé au Travail :  
participation du Dr Géhanno et J.Bigaignon-Fanchette

## COMMUNICATION (suite)

### Reportage radiophonique :

Radio Bleue Alsace : présentation du rôle de l'infirmière de santé au travail dans une entreprise de la région

### Reportages dans la presse professionnelle :

parution d'articles dans diverses revues:

- L'Infirmière Magazine
- La Revue de l'infirmière
- Travail et Sécurité



### Création d'un site Internet :

<http://www-iuste.u-strasbg.fr>

*Sur ce site, on trouve :*

*la présentation de la formation,  
les offres d'emploi,  
Les modalités d'inscription,  
Les contacts, etc...*

## ACTIVITE



A noter l'augmentation des demandes de renseignements téléphoniques :

- appels d'infirmières pour « connaître leur rôle, leur fonction, leurs responsabilités »

- appels d'employeurs pour connaître le rôle de l'infirmière, le salaire « habituel » pratiqué, ou proposer des offres d'emploi.

*Une réflexion est en cours pour traiter au mieux ces demandes.*

## RECHERCHE



### Action internationale:

réflexion avec l'OMS sur la définition et le rôle de l'infirmière :

*la formation DIUST  
pourrait être retenue comme modèle  
pour les infirmières de santé au travail*

### Contact avec les Ministères:

- constitution d'un groupe de travail pour définir le rôle de l'infirmière

- rencontre avec l'Éducation Nationale pour une reconnaissance administrative du diplôme :  
*on évoluerait vers une homologation*

### Préparation des congrès:

- Symposium de Bordeaux :  
le 30/11/01, de 9H à 17H30  
coût : 650 F (formation continue)  
Thème : L'infirmière dans l'équipe pluridisciplinaire de santé au travail »  
Contact : Cecile.Dubourg@luste.u-bordeaux2.fr  
Tel : 05 57 57 74 30
- Symposium Formation DIUST aux XXIème Journées Internationales Méditerranéennes de Marrakech (Maroc) en octobre 2001.



### *Le Maroc investit dans la formation « Santé au Travail » par le biais du DIUST:*

*Suite à une modification récente de la législation, qui exige désormais un diplôme de Santé au travail pour ses médecins intervenant dans ce secteur, le Maroc a trouvé dans la formule DIUST un intérêt certain : celui de répondre à ses besoins ...*

*Ce sont 7 médecins qui sont dès à présent intégrés dans le cycle de formation 2001-02, et 20 qui sont inscrits pour la rentrée 2002-03.*

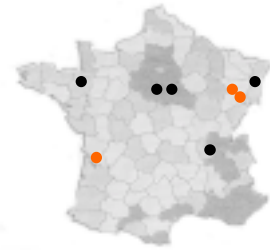
- 27e congrès de la Médecine du Travail à Grenoble en juin 2002 :  
Il comportera un symposium :  
« Pluridisciplinarité : leçons des réussites et des échecs ».  
Le site du congrès comportera un Forum de discussion Internet :  
« <http://www.medecine-sante-travail.com> »

## On recrute !

### Des offres d'emploi aux infirmier(e)s DIUST sont jointes au bulletin :

- Société PERRIER-VITTEL FRANCE—groupe NESTLE, à Vittel (88)
- Société GARRETT—groupe HONEYWELL, à Thaon les Vosges (88)
- Société Louis VUITTON— SAINTE FLORENCE (85)

Les **points rouges** signalent la localisation des offres d'emploi en cours, les points noirs correspondent aux offres proposées dans les bulletins précédents.



La contribution forfaitaire versée par les employeurs pour la publication de ces annonces entre dans le budget de l'association APROFOST.

## Post-Formation DIUST...

Deux formations vous sont proposées dans les locaux des automobiles Peugeot à Mulhouse les 4 et 5 octobre 2001 :

- **application de la métrologie** en milieu de travail
- **communications et négociations** en entreprise.

Inscrivez-vous rapidement à l'adresse suivante :

[Janine.Fanchette@medecine.u-strasbg.fr](mailto:Janine.Fanchette@medecine.u-strasbg.fr)

### On en parle toujours ...

*Apprentissage de la méthode OREGÉ de l'INRS (évaluation des troubles MusculoSquelettiques)*

## Appel au vécu !

**Infirmière de Santé au travail, en moyenne ou grande entreprise, dans le Nord ou dans le Sud, ancienne ou récente dans la fonction, vous avez une expérience spécifique... alors partagez-là !**

*Voici quelques sujets, racontez-nous votre participation, donnez-nous vos conseils, votre avis ! Nous en publierons une compilation.*

L' évaluation des risques dans votre entreprise,



la limitation des médicaments sans protocole ni prescription dans l'entreprise,

l'intégration de travailleurs Handicapés,

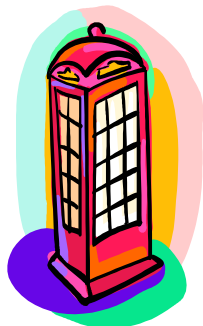


les logiciels de suivi des accidents du travail et des consultations infirmières,

le rapport d'activités infirmier en Santé au Travail...



### Stage d'étude à NEWCASTLE UPON TYNE en Grande Bretagne



*Si ce témoignage ne peut faire complètement état de la santé au travail en Angleterre, en particulier les inégalités d'une entreprise à l'autre, il nous montre comment Sylviane a profité de son stage « Découverte de l'entreprise »!*

Dans la cadre de la formation universitaire en santé au travail, que j'ai commencée à LILLE en octobre 2000, il nous est demandé de faire un stage d'étude d'une durée de 15 jours dans un autre service de santé au travail que le notre, en France ou à l'étranger.

L'occasion m'était donnée à travers ma formation DIUST de découvrir la santé au travail en dehors de nos frontières, comprendre comment nos collègues travaillent, quel est leur rôle, leur place dans l'entreprise, comment elles sont reconnues, quelles sont leurs actions sur le terrain ... Je n'ai pas voulu laissé passer cette opportunité et j'ai choisi de me rendre chez nos voisins anglais. ***Je parle bien d'opportunité, de chance, car c'est grâce au DIUST que je me suis engagée dans ce voyage d'étude, l'occasion ne se serait sûrement pas présentée dans le cadre de mon activité professionnelle quotidienne.***

L'idée de l'Angleterre me plaisait car en tant que partenaires de la communauté européenne, nous avons à penser ensemble à la santé au travail de demain pour l'Europe.

Après quelques échanges par mail, un rendez-vous avec ma direction d'entreprise pour présenter mon projet, et quelques révisions d'anglais, le stage était organisé au Newcastle Occupational Health, service de santé au travail de Newcastle / Tyne, ville du Nord-est de l'Angleterre, pour la période du 19 février au 02 mars 2001.

L'accueil par Mme C. Harison et son équipe (15 infirmières, 2 hygiénistes et 3 médecins) pendant ces 15 jours fut très chaleureux et riche d'échanges, car si j'arrivais la tête pleine de questions et avide de découvrir leur job, elles voulaient tout savoir sur la santé au travail en France...

En fonction des objectifs que je lui avais adressés, Cathy m'avait préparé un programme très varié et très riche qui répondait bien à mon objectif de découverte de la santé au travail en Grande Bretagne :

- Rencontre avec les infirmières de différents services de santé au travail
- Rencontre avec une universitaire, spécialisée dans les formations en santé et une responsable des études universitaires en santé au travail
- Rencontre avec une infirmière en cours de formation universitaire en santé au travail, équivalent anglais du DIUST
- Visite de Rhom and Hass, de Procter and Gamble, entreprises chimiques
- Découverte du service de promotion de la santé, équivalent de notre Centre de Documentation et d'Éducation pour la Santé
- Rencontre avec une infirmière à l'aéroport de Newcastle, qui assure sa fonction auprès des salariés, les soins aux voyageurs étant pris en charge par des secouristes. Elle intervient dans des séances de debriefing après accident sur l'aéroport, prise d'otage ou catastrophe
- Rencontre avec un psychothérapeute, qui propose un service d'aide psychologique aux salariés d'une entreprise, à propos de problèmes personnels professionnels et extra-professionnels. Il est rémunéré par l'entreprise, et son service est confidentiel.

## **L'organisation de la santé au travail :**

Si la médecine du travail anglaise m'est apparue très inégale (ne proposant aucun service de santé dans les petites ou très petites entreprises mais des prestations pouvant atteindre un excellent niveau dans les moyennes ou grandes entreprises) l'infirmière est reconnue en tant que personne experte en santé et sécurité dans l'entreprise, par certains employeurs.

Les infirmières anglaises sont rattachées à un service de santé au travail inter-entreprises, ou employées d'une entreprise.

Il n'existe pas comme en France de réglementation de la santé au travail, donc pas d'obligation d'embauche d'infirmière ; c'est pour cela que certaines entreprises ne proposent aucune prestation de santé à leurs salariés (le plus souvent il s'agit des petites et très petites en-

En Angleterre aussi, il y a pénurie de médecins du travail.

Les infirmières ne sont pas sous la dépendance du médecin du travail : leur hiérarchie est l'infirmière chef, que l'on trouve dans les services inter privés, et aussi dans l'Occupational Health Service qui dépend de National Health, service l'équivalent de notre Sécurité Sociale. Pour les services autonomes, l'infirmière est indépendante.

Elles exercent parfois seules un rôle paramédical et hygiéniste et assurent de nombreux actes confiés en France au personnel médical, notamment les examens de santé et la collecte de mesures en milieu ambiant.

Leur formation est faite à l'Université, encadrée par des infirmiers travaillant et exerçant leur métier d'enseignement avec un statut universitaire.

## **L' infirmière au quotidien :**

Les examens de santé à l'embauche sont réalisés par les infirmières qui utilisent des questionnaires de santé ("preemployment questionnaire") obligatoirement complétés par tout nouveau salarié. Il porte sur ses problèmes de santé, traitements, interventions chirurgicales, problèmes auditifs, problèmes de dos, vaccinations ...

Elles les gèrent selon un protocole initialement établi en équipe, pratiquent un examen clinique, décident des examens complémentaires à effectuer (ECG, EFR, audiogramme, examen sanguin, ... ) et dirigent le salarié vers le médecin du travail si elles le jugent nécessaire. L'objectif de cet examen est de s'assurer de l'aptitude du salarié à son futur poste de travail. Un nouvel examen et questionnaire peut être prévu après chaque changement de poste de travail.

Les visites de reprise après arrêt maladie, selon des critères de durée propres à chaque entreprise, sont aussi gérées par les infirmières qui émettent éventuellement des restrictions d'aptitude et peuvent décider de revoir le salarié en consultation plus tard.

Une surveillance médicale régulière réglementaire spécifique à certaines professions ou à certains secteurs particulièrement dangereux est réalisée par les médecins du travail. Des examens de surveillance sont organisés en fonction des risques : EFR, ECG, audiogrammes, examens visuels, tests d'allergie cutanée, examens sanguins, radios pulmonaires. Selon les résultats, l'infirmière oriente le salarié vers le médecin du travail.



Elle intervient également pour la promotion de la santé et dans le conseil sanitaire : recommandations pour l'installation des postes de travail, prévention cardio-vasculaire, tabagisme, consommation excessive d'alcool—drogue, conseils alimentaires, hygiène des mains, journées de dépistage (HTA, cancer du colon, cholestérol ...), vaccination antigrippe ...

Elle participe à la formation du personnel : secourisme, organisation du poste de travail sur écran, nouveaux embauchés et risques de l'entreprise, souvent à l'aide de logiciels d'auto formation suivi d'un questionnaire final nécessaire à l'obtention d'un certificat autorisant l'accès au poste de travail.

Elle effectue des soins primaires et d'urgence.

*Si avant le départ, j'ai parfois hésité à poursuivre l'organisation de ce stage en raison des contraintes familiales, de la charge de travail supplémentaire s'ajoutant au travail d'application en cours du 3<sup>ème</sup> module et de mes craintes de ne pas réussir à tout gérer, je dois avouer qu'une fois sur place je n'ai pas regretté cette expérience enrichissante. Aujourd'hui avec le recul je pense qu'il aurait été très dommage de ne pas saisir cette opportunité qui nous est donnée d'aller rencontrer nos collègues infirmières d'ailleurs...*

**Je reviens avec de nouvelles idées d'action de prévention en tête !**

Sans aucune prétention et pour terminer, j'ai envie de conclure en disant à mes collègues étudiantes DIUST : **Allez-y, faites votre stage d'étude, vous ne le regretterez pas!**

Sylviane VALLEE.



*Pour tout renseignement sur les stages à l'étranger, contacter J.Bigaignon-Fanchette.*

## Vu pour vous...

### Le festival d'affiches 2001 de Chaumont (52)

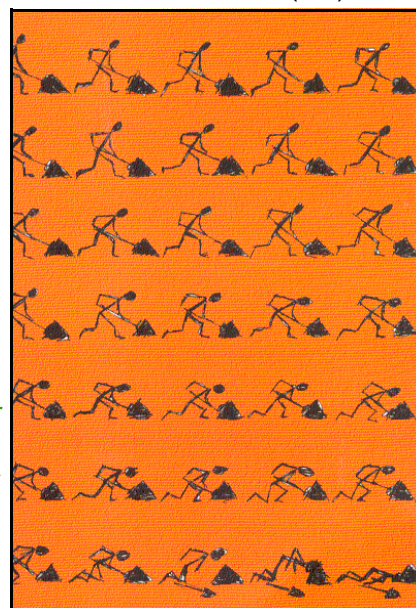
Si vous passez par là, faites un détour pour visiter (entre autres) le 8<sup>o</sup> concours-exposition d'affiches, imaginées par des étudiants en art graphique, cette année sur le thème du **travail**.

Les travaux présentés mettent en image de nombreux aspects contemporains du travail : identité, salaire, chômage, emploi du temps, plaisir -passion, déplaisir—maladie...

*Ce travailleur n'aurait-il pas dû consulter l'infirmière DIUST de son entreprise, pour parler un peu « conditions de travail ?.. »*

Annick GRILLOT.

**Festival d'affiches de Chaumont 2001 – 7/9, avenue Foch  
52000 CHAUMONT Tel: 03 25 03 86 80 (jusqu'au 30 juillet)**



Affiche reproduite avec l'aimable et gracieuse autorisation de l'auteur :  
Sophie Chicoyneau Delavalette  
École des Beaux-Arts de Caen.

## Des nouvelles de la promotion en cours...

La **nouvelle promotion DIUST 2000-01** a passé la moitié de la formation, en terminant courant mars le **4<sup>e</sup> module**, consacré à la pratique de la santé au travail : élaboration de projet, méthodologie, adaptation Homme / travail, épidémiologie, communication, amélioration du milieu de travail...



*La formation commence vraiment « à prendre tournure »!*

*A suivre en juin 2001... pour rendre le « travail d'application ».*

### **Et déjà, penser au Mémoire !**

*Si les travaux sont encore en gestation, les dates de soutenance dans les diverses facultés sont retenues: réservez votre journée pour soutenir les étudiants:*

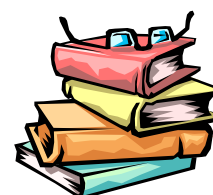
- Lille : 19/11/2001
- Tours : 21/11/2001
- Strasbourg : 26/11/2001
- Bordeaux : 16/11/2001
- Paris : 27 et 28/11/2001



## « Bourse aux livres »

Vous avez utilisé de « bons ouvrages » durant vos études, et désirez désormais les céder à des collègues :

**faites-nous le savoir**, et nous pourrons constituer un système de « bourse aux livres d'occasion » !



**à bientôt  
pour  
vos avis, remarques,  
propositions, articles,  
et  
Bonnes vacances!**

## Merci à nos sponsors !

Merci à nos sponsors, pour leur **soutien** et leur **partenariat** dans le développement du DIUST :

ASNAV, AVENTIS PASTEUR MSD,  
BAYER Diagnostics, BRUEL & KJAER,  
les DERNIERES NOUVELLES d'ALSACE,  
ESSILOR, Automobiles PEUGEOT , PREVOR,  
Les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg,  
**Et tous les membres bienfaiteurs...**

## COMITE DE REDACTION :

Directeur : Pr Alain Cantineau  
Email : Alain.Cantineau@chru-strasbourg.fr

Coordinatrice : Janine Bigaignon-Fanchette  
Email : Janine.Fanchette@medecine.u-strasbg.fr  
Service de patho professionnelle—Hôpital civil  
67000 STRASBOURG

Rédacteur en chef : Annick GRILLOT  
Email : annickgrillot@wanadoo.fr



## Cotisations APROFOST:

Suite à l'assemblée générale de l'APROFOST du 21.02.01, nous constatons avec plaisir que nos efforts se concrétisent.

Le DIUST prend son envol, pour l'année 200-2001, 70 étudiants dans les différentes facultés avec un investissement progressif des infirmières DIUST dans divers domaines : encadrement régional, participation au bulletin d'information et d'échanges, à des congrès, à un groupe de travail auprès du Ministère, au sein de l'APROFOST.

Nous espérons que toute cette énergie va perdurer et permettre à l'infirmière de santé au travail d'évoluer au sein de son entreprise et d'y travailler avec plaisir et efficacité pour promouvoir le développement de la santé au travail.

Régulièrement vous recevez des offres d'emploi gérées par Mme Bigaignon-Fanchette et désormais ce nouveau bulletin qui permet à chacun(es) de garder contact avec le DIUST.

Aussi en tant que secrétaire de l'APROFOST, je me permets de rappeler aux infirmier(es) DIUST du bien fondé d'adhérer à l'association qui œuvre pour l'amélioration des conditions de travail, la santé et le bien-être de tous au travail en s'investissant dans la formation du personnel de santé, et tout particulièrement celle des infirmiers et infirmières du travail.

Je me permets donc de joindre ce bulletin d'adhésion à notre journal et vous remercie à l'avance. Veuillez adresser votre règlement à l'adresse suivante :

APROFOST - Association pour la Promotion  
De la Formation en Santé du Travail  
Service de pathologie professionnelle  
Hôpital civil  
67091 STRASBOURG Tel 03 88 11 64 66 Fax 03 88 11 65 24



Martine Charpentier.

---

### BULLETIN D'ADHESION

Nom..... Prénom..... Titre.....

Adresse personnelle .....

Adresse professionnelle .....

Tel :  
Fax :  
Email :

**Montant de la cotisation 2001 :**

**TTC 100 F**

En votre aimable règlement, par chèque bancaire à l'ordre de l'APROFOST,

ou virement:

Banque Populaire Strasbourg	Agence des Halles		
Banque	Guichet	N° compte	Clé RIB
17607	00001	47191547150	86

Reçu le .....2001 : 100 F

Signature :

Professeur A.Cantineau  
Président de l'APROFOST